1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	France Nature Environnement Centre Val-de-Loire
1.3. Autres formes du nom	FNE CVL FRAPEC (ancien nom, 1980 - 1987) Nature Centre (ancien nom)
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1980 - aujourd'hui
2.2. Histoire	France Nature Environnement Centre Val-de-Loire, est une association Loi 1901 fédérée à France Nature Environnement <sup>1</sup> . Elle a été fondée le 15 février 1980 (date de la déclaration à la préfecture du Loiret) sous la dénomination « Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement du Centre » (FRAPEC). Cette création résulte du regroupement de six associations départementales qui décidèrent de créer une nouvelle structure dans la région Centre, afin coordonner leurs actions et communiquer sur les dossiers pluridépartementaux qu'elles suivent.
	La première décennie de l'association est marquée par son engagement militant.
	Ainsi, au début de la décennie 1980, deux préoccupations environnementales majeures concernent le Val-de-Loire et la Loire en particulier. La première est celle de l'important développement du nucléaire. Tandis que les réacteurs des premières centrales de la région produisent leurs premiers kilowatts, ceux de la seconde génération sont en cours de construction à Chinon, Saint-Laurent, et Dampierre-en-Burly. L'autre sujet préoccupant de l'époque est l'aménagement hydraulique du fleuve. L'Association Nationale pour l'Étude de la Communauté de la Loire et de ses Affluents (ANECLA) réclame pas moins de 15 ouvrages. L'État accorde alors des crédits, notamment pour éviter aux centrales qui sont de grosses consommatrices d'eau de se retrouver « à sec ».
	Très préoccupée par ces enjeux et leurs conséquences sur l'environnement ligérien, la toute jeune FRAPEC organise en novembre 1980 à Tours le colloque « L'écologie et l'aménagement de la Loire » qui fut l'événement fondateur de la fédération. L'objectif est d'établir un « bilan des connaissances sur les différents paramètres écologiques du bassin de la Loire » afin que ceux-ci soient pris en compte « dans les opérations d'aménagement et de gestion du fleuve ». Grâce à l'organisation de ce colloque, la FRAPEC est désormais reconnue. Dans le

<sup>1</sup> France Nature Environnement a été créée en 1968 sous le nom de Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN).

-

contexte des « états généraux de l'environnement » dans toutes les régions décidés en 1981 par le gouvernement, la jeune fédération est alors sélectionnée pour organiser ceux de la région Centre. Ils se tiennent en 1982 à Orléans. La FRAPEC s'organise et embauche ses 2 premiers salariés en qualité d'objecteurs de conscience.

En 1983, la FRAPEC édite la première « feuille de liaison », destinée à maintenir le lien entre des membres disséminés à l'échelle régionale. L'année suivante, cette publication évolue et laisse sa place à « Nature Environnement en région Centre ».

Entre-temps, l'engagement militant de la FRAPEC relatif à la Loire se poursuit en raison de l'accélération du programme hydraulique. Après le refus qu'un siège soit accordé à la fédération au sein du récent Établissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (EPALA), créé par l'État, un accord tripartite est signé en février 1986 entre l'EPALA, l'État et l'Agence de bassin Loire-Bretagne. En réaction, la FRAPEC lance l'idée d'un outil de combat spécifique à la Loire. Ainsi, née le 14 juin 1986 Loire Vivante, dont l'objectif est de rassembler le maximum d'acteurs écologistes. La FRAPEC assure la coordination par l'intermédiaire de son représentant Jean Louis Sénotier, puis par une permanente biologiste de formation, Christine Jean. La stratégie de Loire Vivante évolue très rapidement. Elle ne consiste plus seulement à opposer des arguments « naturalistes » (comme la protection des sternes), mais de démonter méthodiquement l'argumentaire technique et scientifique de l'EPALA. Dans cet objectif, Jean-Louis Sénotier fait rentrer à Loire Vivante Bernard Rousseau, un scientifique, membre du Comité de bassin Loire Bretagne, et Vice-président de la FRAPEC. Le travail des dossiers et la sensibilisation des journalistes permettent de mettre en lumière le combat Loire auprès de la presse. Par l'intermédiaire de la FRAPEC - devenue entre-temps Nature Centre -, Loire Vivante sensibilise également les journalistes avec des présentations d'arguments techniques et de documentations, organise de nombreuses visites des déversoirs, des vals inondables et des repères de crues, et informe sur le réseau associatif qui œuvre depuis le Mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à l'estuaire de la Loire.

En 1989, Nature Centre organise avec Loire Vivante pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui rencontre un énorme succès².

En février 1990, Loire Vivante est reçue par Michel Rocard à Matignon et présente ses revendications. Bernard Rousseau, Président de Nature Centre, est présent et remet au Premier Ministre deux flacons d'eau d'un vert éclatant, puisée dans les barrages de Villerest et de Grangent, fortement eutrophisés. Impressionné par le niveau de pollution de ces barrages, le

**AHPNE** 

<sup>2</sup> Portée à dos d'homme vers la mer, l'eau de la Loire est prélevée à chaque étape depuis les sources du Mont Gerbier de Jonc jusqu'à son estuaire à Nantes.

Premier Ministre s'y référera souvent dans ses décisions.

En août 1990, se renouvelle pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui se termine par le dynamitage symbolique de l'effigie du barrage de Poutès Monistrol, obstacle à la migration des saumons, suivi d'une fête sur le site de Serre de la Fare.

En septembre 1991, Nature Centre organise la fête de l'eau à Orléans en bord de Loire. Théodore Monod préside la manifestation. Au cours de cette fête une pyramide de 3 mètres de haut est construite, sur laquelle des échantillons d'eau polluée, prélevés en rivières ou en sortie des stations d'épuration ou ailleurs sont installés.

Le début de la décennie 1990 annonce une nouvelle période pour Nature Centre ; celle de l'institutionnalisation progressive de la fédération. Si de nombreux « naturalistes » s'étaient transformés en militants ligériens, d'autres ne se retrouvaient pas le combat Loire. Ainsi, tout en gardant un œil sur la Loire, de nouvelles thématiques sont découvertes (Air, Énergie, Déchets, ...).

Le Président de Nature Centre, Bernard ROUSSEAU, annonce son départ en février 1991 et devient administrateur de France Nature Environnement (puis Président de mars 1999 à décembre 2004). En parallèle, un Directeur est embauché à Nature Centre pour piloter les projets et coordonner les actions de la fédération.

Depuis la fin de la décennie 1980, Nature Centre s'implique dans la création et le lancement d'un conservatoire régional du patrimoine naturel pour la région Centre. Ce projet aboutit en 1990 avec la création d'un Conservatoire sous la forme d'une structure indépendante assurant la gestion et la protection des espaces naturels, réputés pour leurs qualités biologiques ou esthétiques.

L'année suivante la région Centre créée sa propre Direction de l'Environnement qui a pour objectif de guider la politique de la région en matière d'environnement. Daniel Muselet, ancien président de Nature Centre, en est le premier Directeur. Une politique contractuelle voit alors le jour. Dans ce cadre Nature Centre se voit proposer des « contrats verts » (pour la réalisation d'études, de chantiers sur le terrain, d'actions pédagogiques en direction du public ou des scolaires) par la Région.

Toujours en ce début des années 1990, deux nouvelles structures voient le jour : la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et l'Environnement (DRIRE). Ces nouveaux acteurs sont appelés bien souvent à prendre des décisions, et

les écologistes se positionnent en partenaires à même d'apporter une expertise technique. Nature Centre apprend ainsi à s'institutionnaliser, en s'asseyant dans les commissions, au milieu des fonctionnaires de l'État, où elle est censée apporter son expertise technique aux cotés de lobbys (agriculture, chasse,...).

En 1994, l'État et l'EPALA co-signent le Plan Loire Grandeur Nature (1994-2000), qui représente un tournant dans l'histoire du fleuve. Si un volet hydraulique subsiste, il n'est plus question de chercher à « dompter » la Loire (le Plan 2 (2000-2006), portant la marque de Dominique Voynet, mettra l'accent sur la reconquête des milieux naturels et après un échec en 1999, la Loire est finalement inscrite au Patrimoine de l'Humanité le 30 novembre 2000, lors d'une assemblée de l'UNESCO à Cairns).

De 1994 à 1996, Nature Centre participe à l'élaboration du plan régional des déchets spéciaux avec la DRIRE. Il s'agit de s'impliquer dans la rédaction de ce plan, d'étudier notamment l'implantation d'un « centre de stockage de déchets ultimes stabilisés » (CSDUS) dans la région Centre. Un partenariat avec la société France Déchets sera formalisé le 29 avril 1996 par une convention pour 3 ans incluant une participation financière en échange de laquelle Nature Centre s'engage à mener des actions de sensibilisation sur les déchets auprès du public dans la région. C'est la première fois que Nature Centre se lie à une société privée. Pour autant, une polémique naît autour d'un projet de création de centre à Charenton dans le Cher par France déchets. « L'indépendance » de Nature Centre est alors mise en doute, puis le 15 décembre 1997, la fédération dénonce la convention avec France Déchets.

Dans le contexte de la loi de 1996 sur le niveau de pollution et la qualité de l'air dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, Nature Centre participe à la création de LIG'AIR, le 27 novembre 1996 (association mandatée pour assurer la surveillance de la qualité de l'air dans la région Centre).

En 1997, Nature Centre lance l'idée d'un rassemblement du monde associatif de l'environnement sur un seul lieu. Ainsi sont notamment pressentis. la Fédération Nationale Conservatoires du Patrimoine Naturel, le Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel, Nature Centre et le GRAINE. De plus, après un soutien de l'État, de la Région, de la Ville d'Orléans, plusieurs projets émergent en faveur de la réalisation d'un centre régional de ressources sur le développement durable permettant d'offrir une vitrine aux associations de niveau domaine national et régional œuvrant dans le l'environnement, et du développement de la formation des acteurs et de la sensibilisation du public. Ce projet évolue, d'abord par la création d'un Écopôle virtuel, puis physiquement avec la création de l'Écopôle au 3 rue de la Lionne à Orléans qui regroupe aujourd'hui dans ces locaux des associations telles

que FNE, FNE Centre – Val de Loire et le CEN Centre – Val de Loire et qui fédère un réseau régional d'une cinquantaine d'associations.

À partir de 1999, Nature Centre est particulièrement active dans l'élaboration du Plan Régional sur la Qualité de l'Air (PRQA) et innove en introduisant la notion du risque sanitaire. En parallèle, la fédération réalise une « Expo Air » qui fera, par la suite, le tour de tous les réseaux en France.

En décembre 1999, Nature Centre participe à un séminaire de réflexion sur les milieux naturels, organisé par FNE. La fédération est peu organisée sur ces questions agricoles, en dehors de son réseau « eau » qui travaille sur la mise en place des SAGE. Progressivement Nature Centre avance sur le sujet et met en place un réseau « agriculture » (Nature Centre négociera par la suite avec les agriculteurs pour effectuer un diagnostic d'évaluation de la biodiversité sur les exploitations agricoles et en 2006 une trentaine seront effectués par 3 des associations du réseau par l'intermédiaire de financements de la Région).

Au début de la décennie 2000, Nature Centre affirme sa capacité d'action.

Ainsi, la fédération met à cette période à disposition un centre de prêt d'outils pédagogiques à vocation régionale, sur des thèmes aussi divers que les déchets, l'air, l'énergie, et sur des supports variés (du CD Rom à la mallette pédagogique...). Cependant suite aux restructurations internes, l'outilthèque sera transférée, courant 2008, chez Loiret Nature Environnement qui en assure désormais la gestion.

Toujours au début des années 2000, Nature Centre créée une banque de données sur les habitats et les espèces de la région (ODONAT) qui est toujours utilisée par la majorité des associations fédérées et qui continue d'être alimentée régulièrement. La fédération travaille également à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la seconde génération. Au 31 décembre 2004, malgré les problèmes de trésorerie, plus de 350 sites sont proposés par les associations du réseau. Néanmoins en 2005, la convention ZNIEFF entre la fédération et la DIREN n'est pas reconduite.

À partir de 2003, Nature Centre intervient dans la préparation des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et insiste pour que le réchauffement climatique et la prise en compte des émissions de CO2 y soient intégrés.

La période du début des années 2000, est pourtant marquée par des difficultés financières pour Nature Centre et le monde associatif en général. En 2002, le gouvernement décide de

	supprimer les emplois jeunes et incite les associations à se tourner vers les collectivités locales. Le monde associatif est déstabilisé, et en 2005, Nature Centre - qui avait compté jusqu'à dix permanents - est contrainte de supprimer 2 postes et demi. La note suivante apparaît alors dans son rapport d'activités de l'année : « Le désengagement de l'État est également assorti d'une pression très forte pour que les associations de protection de la nature et de l'environnement trouvent les moyens de leur fonctionnement en proposant des « prestations », en intégrant le « marché ». Une telle orientation serait contraire à l'éthique du mouvement associatif, ferait perdre aux militants ce rôle si précieux de médiateur et d'animateur du débat public, pour transformer les associations en bureaux d'études, ou en entreprises de communication à vocation commerciale, désertées par l'engagement citoyen ».
	Après les années bouillonnantes de 2000, les subventions ont baissé et la fédération, malgré les nombreuses déclarations sur le développement durable, accuse le coup. Après une diminution importante du personnel, Nature Centre décide de repenser son organisation.
	C'est l'objet d'un séminaire interne de février 2008 qui oriente son action en concentrant d'une part son rôle de coordination auprès de ses associations fédérées et d'autre part en revendiquant clairement son attitude militante. Ainsi, elle choisit de renforcer ses activités autour de trois pôles majeurs que sont la biodiversité, l'agriculture, l'eau. Ces orientations ne laissent pas de côté pour autant des réflexions et des réactions sur le changement climatique, l'énergie et les transports
	C'est ainsi que Nature Centre, devenue entre-temps France Nature Environnement Centre – Val de Loire, se distingue sur de nombreux dossiers d'actualité : la réduction de l'usage des pesticides, des manifestations contre l'ouverture de l'autoroute A19, sa participation aux plans régionaux santé environnement, sur les déchets spéciaux, sur la qualité de l'air. Son travail collégial avec ses associations affiliées lui permet de promouvoir plusieurs dispositifs du Grenelle comme la trame verte et bleue, les plans climats territoriaux, la place de l'éolien, la dynamisation de l'agriculture biologique
2.3. Lieu	3 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901
2.5. Fonctions et activités	France Nature Environnement Centre-Val de Loire (anciennement FRAPEC, puis Nature centre) est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Centre - Val de Loire.
	FNE Centre-Val de Loire est apolitique, affiliée à France Nature

Environnement, sa fédération nationale depuis 1980, et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1984. Forte des 16 associations locales qui lui sont affiliées, elle est reconnue comme l'interlocutrice des collectivités et administrations en région Centre-Val de Loire.

Au travers de ses différentes missions, la fédération s'est donnée pour objectifs la protection et la conservation du patrimoine naturel ainsi que la restauration de la biodiversité dans une perspective de développement durable en proposant, favorisant et accélérant les démarches et en assurant le relais de la connaissance scientifique.

Pour parvenir à ses objectifs :

- La Fédération fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités.
- Elle assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action.
- Elle participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition. Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement (FNE Centre Val-de Loire siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Comité de Bassin Loire-Bretagne et le Conseil économique, social et environnemental de la région...).
- Par l'intermédiaire de la rédaction et de l'élaboration d'outils de communication, FNE Centre-Val de Loire œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques (usage des produits phytosanitaires, plantes invasives, biodiversité animale et végétale...).

#### 2.6. Textes de référence

#### Statuts.

#### 2.7 Organisation interne

France Nature Environnement Centre Val-de-Loire dispose d'un Conseil d'administration comptant actuellement 29 membres, représentatifs et issus des 16 associations qui la composent.

Le Bureau de FNE Centre Val-de-Loire se compose de huit membres, dont l'actuel Président Samuel Senave.

FNE Centre Val-de-Loire dispose de cinq salariés permanents, dont l'actuelle Directrice Lucile Pierrard.

Les Présidents successifs de la fédération sont les personnalités suivantes :

- Jean-Paul Thévenin (1980-1982)
- Jean-Louis Senotier (1983-1984)

	- René Pecherat (1985-1987)
	- Daniel Muselet (1988)
	- Bernard Rousseau (1989-1991)
	- René Pecherat (1991-1994)
	- Guy Janvrot (1995-1998)
	- Bernard Rousseau (1999-2001)
	- Guy Janvrot (2001-2017)
	- Samuel Senave (2017 - aujourd'hui)
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	France Nature Environnement Centre Val-de-Loire entretient les relations suivantes :
	- Membre du réseau national France Nature Environnement.
	- Composée d'un réseau de seize associations, réparties dans l'ensemble de la région Centre – Val de Loire et qui ont, de par leur histoire et leur contexte local, chacune leur spécificité et leurs domaines de compétences privilégiés, mais se coordonnent au sein de la fédération dans l'objectif de protéger la nature et l'environnement : l'AVERN, le CDPNE, la CERCOPE, Corbeaux Gâtinais Nature, Eure-et-Loir Nature, Indre Nature, Loiret Nature Environnement, LPO-Touraine, Loiret-Cher Nature, Mardiéval, Mauves Vivantes, Nature 18, Perche Nature, la SEPANT, Sologne Nature Environnement, Société française d'orchidophilie Centre-Loire.
	de Loire, l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), Agence de l'eau Loire Bretagne, ÉcoPôle de la région Centre – Val de Loire, Agence régionale de santé, DREAL Centre – Val de Loire, DRAAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt).
	- Représentation dans des instances extérieures, dont : le Conseil économique social et environnemental, le Mouvement associatif, le Comité de suivi des fonds européens, le Comité régional d'attribution des aides de l'ADEME, l'Observatoire régional d'énergie, Lig'Air, la Commission régionale de la forêt et du bois, le Conservatoire d'espace naturels de la région Centre-Val de Loire, le Comité de bassin Loire-Bretagne, le Comité de pilotage éolien de la région Centre-Val de Loire, le Groupe de concertation nitrates.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Samuel Senave, Président de FNE Centre – Val de Loire et Administrateur à Sologne Nature Environnement. Guy Janvrot, Vice-président de FNE Centre – Val de Loire, ancien Président de FNE Centre – Val de Loire et Administrateur à Loiret Nature Environnement Site: <a href="http://www.fne-centrevaldeloire.org/">http://www.fne-centrevaldeloire.org/</a>

### Présentation du contenu conservé par France Nature Environnement (FNE) Centre Val-de-Loire et Guy Janvrot :

• Fonds FNE Centre Val-de-Loire conservé au sein de son siège 3, rue de la Lionne à Orléans (1980-2017) (environ 10,0 ml)<sup>3</sup>

#### Administration et composition :

Comptes rendus de Conseils d'administration (1996-1998).

#### Personnel (1,0 ml):

Salaires (1993-2003), dossiers de personnels.

#### Comptabilité :

Livre de compte de la FRAPEC (1980-1984);

Comptabilité générale (1994-2017) (4,0 ml). - Grand Livre et bilans financiers (1996-2001), factures (dont ventes) (1996-2017), subventions, impôts, cotisations, talons de chéquiers.

#### Fonctionnement et activités :

Élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Nappe de Beauce (1997-2005) (1,0 ml) : dossiers de réunions et de groupes de travail, études et diagnostics (dont étude préalable de 1999) (1983-2005), courriers, comité de suivi, documents de communication (dont plaquettes et lettres d'information) ;

Dossier de travail sur les pesticides (2003-2008) (0,10 ml);

Biodiversité. - Étude et diagnostic dans les exploitations agricoles ; dossier de travail relatif à

<sup>3</sup> La majeure partie des fonds de FNE Centre – Val de Loire ont été détruits vers 2007, lorsque la fédération était en proie avec d'importantes difficultés financières et menacée de perdre ses anciens locaux.

l'élaboration du livre rouge ; inventaires ZNIEFF.

#### Documentation

Publications diverses de la FRAPEC, Nature Centre et FNE Centre – Val de Loire : « Recherches naturalistes », « Annales biologiques du Centre : mammalogie »,1985), brochures et plaquettes FNE CVL, documents de sensibilisation divers ;

Affiches:

Banderole:

Photographies et diapositives (0,50 ml);

Mémoires sur les mares et zones humides ;

Documentation diverse (dont inondations et crue de la Loire (décennie 1990)).

• Fonds d'archives numériques FNE Centre Val-de-Loire « Guy Janvrot » (1996-2017) (16 Mo)<sup>4</sup>

#### Administration et composition, vie statutaire :

Statuts de Nature Centre (1997);

Adhésion au Graine Centre (1997);

Règlement intérieur de Nature Centre (1998) ;

Projet fédéral Nature Centre de l'année 2005 ;

Rapport d'activités de l'année 2006 ;

Information de Guy Janvrot sur la refondation de Nature Centre (2007);

Séminaire de Nature Centre de 2008 à l'abbaye de Seuilly : compte-rendu ;

Projet politique de Nature Centre (2009).

#### Correspondance:

Courriers de Nature Centre - FNE CVL, dont : à la DRAF (2006), au Préfet de région au sujet des biocarburants (2006), au Préfet de région au sujet de la qualité de l'environnement et du développement durable (2006) ;

Lettre de Bernard Rousseau à Monsieur Gayssot, Ministre de l'Équipement, du Transport et des Logements au sujet de l'aéroport de Beauvilliers (15 mars 2000).

<sup>4</sup> Passionné de photographie dès l'âge de 15 ans, et amoureux de la nature, Guy Janvrot a investi son temps de loisir à la préservation de l'environnement en présidant l'association Loiret Nature Environnement (LNE) pendant 6 ans, puis pendant 23 ans, en présidant la fédération régionale Nature Centre - France-Nature-Environnement Centre-Val de Loire (FNE CVL). Guy Janvrot est actuellement administrateur de LNE et Vice-Président de FNE CVL).

#### Activités:

Charte entre Nature Centre et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre (30 avril 1996) ;

Intervention de Nature Centre au CESR sur la consultation préalable à la réalisation du TGV Tours - Bordeaux (1998) ;

Plate-forme d'orientation du réseau déchets régional de Nature Centre (1998) ;

Propositions de Nature Centre au Conseil régional pour les élections (1998) ;

Réflexion sur le contrat de plan 1999-2004 (1998);

Compte rendu de la rencontre avec le SAFER (2010);

Accord cadre régional 2010-2012;

Contributions de Nature Centre relatives : à l'élaboration d'un plan régional en région Centre (1999), au CDSUS de Charenton-sur-Cher (1999), à l'élaboration du schéma de services collectifs sur l'énergie (1999), au Contrat de plan 2007-2013 (2006), à la stratégie régionale Biodiversité de Nature Centre (2010), au SCRAE (2012), au FEADER (2013) ;

Projet de questions soumis aux candidats lors des élections de 2004 (2004);

Projet du « Grand Défi pour la Biodiversité régionale » (2010) : présentation ;

Énergies. - Note sur les interventions de Nature Centre lors de la discussion sur le SSC énergies (1999); contribution de Nature Centre pour la région Centre relative aux expériences et propositions : document de travail (2000) ; réflexion sur l'émergence de la demande chez les particuliers et sur la sensibilisation et l'information (2006) ;

Étude de faisabilité d'un Parc naturel régional de Sologne par Jean-Pierre Bernagaud (2001);

Étude sur le positionnement stratégique de Nature Centre : rapport final (2007);

Étude de faisabilité de la mise en œuvre de la stratégie biodiversité en région Centre (2011) ;

Prises de position de Nature Centre, dont : sur le troisième aéroport bassin parisien (2000), sur le projet de plan régional de la qualité de l'air en région Centre (2001), sur l'agriculture (2006), sur les boues des stations d'épuration (2009), sur l'Agence régionale de biodiversité (ARB) (2017) ;

Réflexion et position de Nature Centre pour une Conférence régionale de l'Environnement modifiée (1998) ;

Argumentaire de la fédération Nature Centre dans le cadre de la préparation de la loi sur la biodiversité :

Discours de Guy Janvrot en tant que Président de Nature Centre (1997-2014) (dont à l'occasion de l'inauguration du SIRFF (Système d'Information Régional sur la Faune et la Flore) et inauguration de l'observatoire régional de la biodiversité ).

<u>Documentation produite par Nature Centre – FNE CVL :</u>

Livre Blanc (1997);

Lettres d'informations FNE CVL;

Historiques de la FRAPEC - Nature Centre (2008).

Dates extrêmes	1980 – 2017
Métrage linéaire conservé	Environ 10,0 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprends notamment les comptes rendus des Assemblées générales (2010-2017), des vidéos et des publications, disponibles sur le site de l'association)
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation des archives, situées dans un environnement sain, malgré le manque d'espace de stockage.  La plupart des documents disposent d'un conditionnement.
Localisation physique	3 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS
Modalités d'accès	Sur demande :
	Courriel : contact@fne-centrevaldeloire.org
	Tél.: 02.38.62.78.57